
Comptes consolidés IFRS – Voltalia

31/12/2010

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés sont exprimées en K€.

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2010 ET 31 DECEMBRE 2009	5
2. RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009	6
3. BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009.....	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2010 ET 2009	8
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009	9
6. NOTES ANNEXES	10
NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE	10
1) CONSTITUTION DU GROUPE.....	10
2) ACTIVITE DU GROUPE	10
NOTE 2 – REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	11
1) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS DE NORMES EN VIGUEUR AU SEIN DE L’UNION EUROPEENNE AU 31 DECEMBRE 2010.....	11
2) NOUVELLES NORMES, NON ENCORE OBLIGATOIRES ET NON APPLIQUEES DE FAÇON ANTICIPEE	12
3) METHODES DE CONSOLIDATION	13
4) UTILISATION D’ESTIMATIONS	13
5) METHODES DE CONVERSION.....	14
6) ÉTATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES	14
7) COMPTE DE RESULTAT.....	14
8) RESULTAT PAR ACTION.....	14
9) RECONNAISSANCE DES PRODUITS.....	15
10) TRAITEMENT DES OPERATIONS « GIRARDIN ».....	16
11) PAIEMENT AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES	16
12) LOCATION FINANCEMENT	16
13) COUT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET	17
14) IMPOT SUR LE RESULTAT	17
15) INFORMATION SECTORIELLE.....	17
16) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
17) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
18) OPTIONS RETENUES POUR LA DISTINCTION IMMOBILISATIONS ET TRAVAUX EN COURS	19
19) DEPRECIATION DES ACTIFS.....	20

20)	IMPOTS DIFFERES.....	21
21)	STOCKS ET EN-COURS.....	21
22)	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	21
23)	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
24)	PLACEMENTS.....	22
25)	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22
26)	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	22
27)	ACTIFS FINANCIERS.....	22
28)	CAPITAL SOCIAL.....	23
29)	INSTRUMENTS DERIVES	23
30)	AVANTAGES DU PERSONNEL	23
31)	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	24
32)	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	24
33)	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	24
	NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	27
	NOTE 5 – CHIFFRE D'AFFAIRES.....	34
	NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL.....	35
	NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	36
	NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER	36
	NOTE 9 – IMPÔTS.....	37
	NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITION.....	37
	NOTE 11 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....	40
	NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	41
	NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42
	NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	43
	NOTE 15 – IMPÔTS DIFFERES.....	44
	NOTE 16 – STOCKS	45
	NOTE 17 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	46
	NOTE 18 – CREANCES DIVERSES	46
	NOTE 19 – TRÉSORERIE NETTE	47
	NOTE 20 – CAPITAUX PROPRES.....	47

20.1 CAPITAL SOCIAL	47
20.3 PLAN D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	47
20.4 ACTIONS PROPRES	47
20.5 DIVIDENDES.....	48
NOTE 21 – DETTES FINANCIERES	48
21.1 ANALYSE PAR ECHEANCE.....	49
21.2 ANALYSE PAR TAUX.....	49
21.3 ANALYSE PAR DEVISE	49
21.4 VARIATION DES DETTES FINANCIERES.....	49
NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES	50
NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION.....	50
NOTE 24 – AVANTAGES DU PERSONNEL	51
NOTE 25 – AUTRES DETTES NON COURANTES	51
NOTE 25.1 PROVISIONS.....	51
NOTE 25.2 AUTRES PASSIFS LONG TERME	52
NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES	52
NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	52
NOTE 28 – INFORMATIONS RELATIVE AUX PARTIES LIEES	52
28.1 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	52
28.2 PRETS CONSENTIS AUX ASSOCIES.....	52
NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	53
NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL.....	57
NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	57
NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	57
NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	58

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2010 ET 31 DECEMBRE 2009

	31/12/2010	31/12/2009	Note n°
Chiffre d'affaires	5 703	6 403	5
Produits des activités de développement	8 506	582	5
Achats consommés	(2 965)	(2 453)	
Charges externes	(4 531)	(3 621)	
Charges de personnel	(1 816)	(1 262)	6
Impôts & taxes	(253)	(95)	
Dotations aux amortissements	(2 712)	(1 565)	13
Dotations aux dépréciations et provisions	(3 626)	(391)	24
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	
Autres produits et charges d'exploitation	905	127	7
Résultat opérationnel courant	(789)	(2 275)	
Résultat sur cession de participations consolidées	(4)		
Autres produits et charges opérationnels	677	(50)	
RESULTAT OPERATIONNEL	(117)	(2 325)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	16	8
Coût de l'endettement financier brut	(1 880)	(1 523)	8
Coût de l'endettement financier net	(1 880)	(1 508)	
Autres produits et charges financiers	1 401	1 249	8
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(596)	(2 584)	
Impôts	238	(254)	9
RESULTAT APRES IMPÔTS	(358)	(2 837)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(49)	(53)	
RESULTAT NET TOTAL	(407)	(2 890)	
Part du groupe	362	(1 960)	
Part des minoritaires	(768)	(930)	
Résultat par action - en euros			
avant dilution	0,022	-0,174	23
après dilution	0,021	-0,174	23

2. RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009

	31/12/2010	31/12/2009
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(407)	(2 890)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	(160)	(149)
Acquisition complémentaire Lafaye	24	
RÉSULTAT GLOBAL	(543)	(3 039)
Dont part revenant au Groupe	458	(2 163)
Dont part revenant aux minoritaires	(1 001)	(877)

3. BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009	Note n°
Actifs non courants	110 002	69 179	
Ecarts d'acquisition	4 604	3 666	10
Immobilisations incorporelles	15 288	10 468	12
Immobilisations corporelles	74 837	43 010	13
Titres mis en équivalence	881	913	11
Autres actifs financiers non courants	10 432	8 282	14
Autres actifs non courants	678	541	14
Actifs d'impôts différés	3 282	2 299	15
Actifs courants	32 468	39 805	
Stocks	7 447	5 657	16
Créances clients et autres débiteurs	13 080	8 905	17
Créances d'impôt	-	31	
Autres créances et comptes de régularisation	907	196	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 937	1 628	19
Valeurs mobilières de placement	97	23 388	19
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	
TOTAL ACTIF	142 470	108 984	

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009	Note n°
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	57 277	56 810	
Capital social	33 326	33 310	20
Primes	23 570	23 567	20
Réserves	(211)	(49)	
Report à nouveau	231	1 942	
Résultat de l'exercice	362	(1 960)	
Intérêts minoritaires	512	1 474	22
Capitaux propres du Groupe	57 789	58 284	
Passifs non courants	53 699	28 840	
Emprunts portant intérêts	48 272	23 951	21
Autres provisions	1 221	1 318	25
Passifs d'impôts différés	1 027	379	15
Autres passif long terme	3 179	3 192	25
Passifs courants	30 982	21 860	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	24 819	17 334	26
Emprunts portant intérêts	2 424	3 315	21
Autres provisions courantes	-	-	
Dettes d'IS	-	-	
Autres passifs courants	3 738	1 212	26
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	142 470	108 984	

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2010 ET 2009

	31/12/2010	31/12/2009
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(407)	(2 890)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	(6 658)	4 033
Variation des impôts différés	-	-
Plus-values de cession, nettes d'impôt	16	(1 115)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	49	53
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(7 000)	81
Elimination de la charge (produit) d'impôt	(206)	195
Coût de l'endettement financier net	1 880	1 508
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(5 326)	1 784
Dividendes reçus des sociétés mise en équivalence	-	1
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	7 278	(9 925)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	1 952	(8 140)
Acquisition d'immobilisations	(52 293)	(9 410)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>(6 640)</i>	<i>(1 497)</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>(43 286)</i>	<i>(5 817)</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>(2 367)</i>	<i>(2 096)</i>
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	13 224	209
<i>Cessions d'immobilisations corporelles (net de la var. des créances)</i>	<i>13 041</i>	<i>103</i>
<i>Cessions d'immobilisations incorporelles (net de la var. des créances)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Cessions d'immobilisations financières (net de la var. des créances)</i>	<i>21</i>	<i>-</i>
<i>Réduction des autres immobilisations financières</i>	<i>162</i>	<i>106</i>
Subventions d'investissement reçues	37	-
Incidence des variations de périmètre	(4 527)	596
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(43 559)	(8 606)
Dividendes versés par la société mère	-	(1)
Dividendes versés aux minoritaires	-	0
Augmentations (réductions) de capital	19 255	27 641
Emissions d'emprunts	16 084	2 279
Remboursements d'emprunts	(3 327)	(1 821)
Intérêts financiers nets versés	(1 876)	(1 508)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	30 136	26 591
Incidence des changements de principes comptables	-	1
VARIATION DE TRESORERIE	(11 471)	9 847
Trésorerie d'ouverture	22 151	12 171
Trésorerie de clôture	10 717	22 151
Incidence des variations de cours des devises	37	133

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 31 DECEMBRE 2009

	Capital social	Primes	Réserves	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres IFRS
Total au 31/12/2008	22 042	7 943	341	(513)	2 114	154	32 081	927	33 008
Affectation du résultat			681	1 433	(2 114)		0		0
Résultat de la période					(1 960)		(1 960)	(930)	(2 890)
Entrée de périmètre				(0)			(0)	50	50
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				(1)			(1)	0	(1)
Augmentation capital	11 268	15 624		0			26 892	401	27 293
Variation des écarts de conversion	(0)		(0)		(0)	(203)	(203)	54	(149)
Reclass minoritaires négatifs									
Autres variations				(1)			(1)	973	972
Total au 31/12/2009	33 310	23 567	1 022	919	(1 960)	(49)	56 810	1 474	58 284
Affectation du résultat			145	(2 104)	1 960		(0)		(0)
Résultat de la période					362		362	(768)	(407)
Entrée de périmètre				(26)			(26)	(7)	(34)
Augmentation capital	16	3		26			46	115	161
Variation des écarts de conversion	(0)		0			(162)	(162)	2	(160)
Reclass minoritaires négatifs				258			258	(235)	24
Autres variations	(0)		0	(9)	(0)	0	(9)	(70)	(79)
Total au 31/12/2010	33 326	23 570	1 167	(936)	362	(211)	57 277	512	57 789

6. NOTES ANNEXES

NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE

1) Constitution du Groupe

La société Voltalia a été constituée le 28 novembre 2005. Son siège social est situé en France, à Neuilly-sur-Seine (92). Son développement initié en 2003 en Guyane, s'est poursuivi au Brésil, en France puis en Grèce. Elle est cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris depuis le 5 mai 2006.

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Voltalia et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés du Groupe Voltalia sont présentés en milliers d'euros. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2) Activité du Groupe

Les activités du Groupe Voltalia s'inscrivent dans le cadre du développement durable respectueux de l'environnement et des générations futures.

Le groupe Voltalia est producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables en France, en Guyane, au Brésil, et en Grèce. La société conçoit, développe et exploite des centrales électriques avec une approche multi-énergies, utilisant selon les géographies la source la mieux adaptée : hydraulique, éolien, biomasse ou solaire.

En intervenant dans des pays en développement comme le Brésil, où les projets s'inscrivent dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) et à travers une activité de conseil et négoce en crédits carbone, le Groupe Voltalia se positionne comme un opérateur global en crédits carbone.

Le Groupe Voltalia se développe ainsi sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement, performance énergétique et développement harmonieux des échanges Nord/Sud.

Sur la période, son activité principale a consisté à développer des projets potentiels et des projets futurs de conception d'unités de production. Elle a mis en œuvre des partenariats de co-développement avec des sociétés spécialisées dans le domaine éolien, hydroélectrique solaire et biomasse.

NOTE 2 – REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Société Voltalia est cotée sur un marché libre de l'Union Européenne. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Voltalia a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Conformément à la recommandation du CNC N° 2004-R.0.2 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe Voltalia a décidé de faire figurer dans son compte de résultat un « Résultat opérationnel courant », calculé par différence entre le « Résultat opérationnel » et les « Autres produits et charges opérationnels », ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative. Pour la présentation du bilan, la distinction entre éléments courants et non courants requise par la norme IAS 1 correspond pour l'essentiel au découpage de l'actif (immobilisé/circulant) et du passif (long terme/court terme).

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées dans "autres produits et charges opérationnels".

Ils comprennent notamment :

Les plus ou moins-values de cession ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,

Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance,

D'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative, badwill.

1) Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2010

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2009 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2010 qui sont décrits ci-après :

- IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisées.

La révision de ces deux normes a conduit le Groupe à comptabiliser les regroupements d'entreprises survenus depuis le 1^{er} janvier 2010 selon les dispositions d'IFRS 3 révisée, consistant notamment à évaluer la contrepartie transférée (y compris contrepartie éventuelle) à la juste valeur des actifs

transférés, des instruments de capitaux propres remis ou émis et des passifs encourus à la date de prise de contrôle. Les actifs acquis et les passifs assumés identifiables acquis sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Désormais les coûts directement attribuables aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au moment où ils sont encourus. Parmi les évolutions de la norme, il est à noter également :

- que le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (« goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise ;
- que les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle ou les cessions sans perte de contrôle sont considérées comme des transactions entre actionnaires et sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sans impact sur le goodwill.

Le Groupe applique également depuis le 1er janvier 2010 les amendements d'IAS 28, d'IAS 31 et d'autres normes consécutifs à la révision des normes IFRS 3 et IAS 27.

- amendement à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions- Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un Groupe »
- amendement à la norme IFRS 5 résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, relatif au classement des actifs non courants (ou groupes d'actifs destinés à être cédés) comme détenus en vue de la vente ou abandonnés"
- amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : Informations à fournir : expositions éligibles à la comptabilité de couverture »
- IFRIC 17, Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires

Volitalia n'a pas été impacté par la première application de ces normes, interprétations et amendements de normes.

2) Nouvelles normes, non encore obligatoires et non appliquées de façon anticipée

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement :

- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres »
- amendement à la norme IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir : classification des droits de souscription en devises »
- IAS 24 révisée « Parties liées – Informations à fournir sur les transactions avec les parties liées »
- amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2008-2010 (non adopté par l'Union européenne)
- IFRS 9 « Instruments financiers – Classement et évaluation » (non adopté par l'Union européenne)

- Amendements à la norme IFRS 7 "Instruments financiers - informations à fournir" relatifs aux transferts d'actifs financiers

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes, amendements de normes et interprétations sont d'application obligatoire au 1er juillet 2010 ou ultérieurement soit pour le Groupe au 1er janvier 2011 ou ultérieurement.

Les principes comptables principaux appliqués par le Groupe sont les suivants :

3) Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la Société.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe a une influence notable (généralement plus de 20 %) mais n'a pas le contrôle. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférant le cas échéant.

L'ensemble des sociétés du groupe sont intégrées globalement à l'exception des sociétés 3L Energie (40%), Greek Wind Power (45%) et EnR Concept (19,5%).

Les créances et les dettes réciproques, ainsi que les produits et les charges réciproques relatives à des sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminées dans leur totalité. Les marges internes, réalisées entre ces sociétés sont éliminées.

Les créances et les dettes envers les sociétés mises en équivalence (3LE, Greek Wind Power et ENR Concept) sont considérées comme étant hors groupe et donc non éliminées.

4) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats, les regroupements d'entreprise, la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables, les provisions courantes et non courantes et l'activation des coûts de développement. Les estimations retenues sont détaillées dans les notes respectives des éléments mentionnés précédemment.

5) Méthodes de conversion

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
BRL Real brésilien	0,40230	0,36353	0,30300

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

6) États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros en utilisant un cours moyen sur la période.

7) Compte de Résultat

Le Groupe présente un compte de résultat par nature conforme à la recommandation n°2004-R 02 du 7 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité, faisant apparaître le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels, le résultat financier, le résultat des sociétés mises en équivalence et le résultat net de l'ensemble consolidé.

8) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;

- résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

9) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend principalement la fourniture de chaleur et d'électricité produite par les unités de production d'électricité.

Les produits relatifs aux productions immobilisées et/ou stockées ne correspondent pas à la définition des produits en normes IFRS. Ces écritures en règles françaises permettent de neutraliser certaines charges qui sont, in fine, considérées comme des actifs.

En IFRS, ces charges n'auraient pas dû être comptabilisées mais auraient dû être considérées initialement comme des actifs. Les produits sont donc reclassés au niveau des charges et ainsi neutralisés, afin de ne pas faire apparaître de flux en résultat non justifiés au sens de la norme IFRS.

Les produits et charges considérés comme exceptionnels sous le référentiel français ont été reclassés sous la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

Vente de biens et prestations de service

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de retours de marchandises, de rabais et de remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, et lorsque le groupe est impliqué dans la gestion des biens.

Subventions publiques

Les subventions publiques, liées à des actifs, sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées dans un compte de produits constatés d'avance au passif et comptabilisés dans le compte de résultat en autres produits opérationnels de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif faisant l'objet de la subvention.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

10) Traitement des opérations « Girardin ».

Ces opérations sont spécifiques à la France pour développer et favoriser certaines opérations sur des territoires prédéfinis. Les principales étapes d'une opération « Girardin » sont les suivantes :

- Etape 1 : production d'une immobilisation par le Groupe Voltalia,
- Etape 2 : cession de l'immobilisation à une société « Investisseurs »,
- Etape 3 : prise en location de l'immobilisation par le Groupe Voltalia auprès de la société « Investisseurs »,
- Etape 4 : rachat de l'immobilisation par le Groupe Voltalia auprès de la « société Investisseurs ».

La mise en œuvre de ce schéma peut revêtir différentes modalités juridiques (cession / acquisition des parts et / ou actions d'une société détenant l'immobilisation). Quelle que soit la méthode appliquée, le traitement en consolidation des opérations Girardin demeure inchangé par rapport aux options déjà retenues par le Groupe Voltalia sur l'exercice précédent. Les nouvelles normes appliquées depuis le 1^{er} janvier 2010 et décrites page 11 de l'annexe n'ont pas remis en cause cette appréciation. La livraison de l'outil de production concomitante à la réalisation des apports des investisseurs permettant la mise en service, constitue le fait générateur de l'émergence d'une entreprise d'exploitation dont le groupe prend le contrôle. Cet événement génère l'enregistrement d'un produit opérationnel à hauteur de l'augmentation de capital consentie par les investisseurs nette des pertes encourues pendant la période allant de l'entrée des investisseurs jusqu'à la date de leur sortie.

11) Paiement au titre de locations simples

Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

12) Location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférant. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

13) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif – les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

14) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : voir chapitre 19 de la présente note.

15) Information sectorielle

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. Les risques et rentabilités sont en outre spécifiques à chacun des secteurs d'activité. Les zones géographiques sont définies en fonction de leur environnement économique spécifique et sont sujettes à des risques et rentabilités différents.

16) Immobilisations incorporelles

Regroupement d'entreprise et Goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3.

Les écarts d'évaluation dégagés lors du regroupement sont affectés aux actifs et aux passifs concernés, y compris pour la quote-part revenant aux minoritaires.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'achat payé lors du regroupement d'entreprise, majoré des frais d'acquisition, et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs et passifs éventuels pris en charge.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme Goodwill à l'actif du bilan. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour le Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement chaque année. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

17) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement par les installations de production de vapeur et d'électricité. Elles sont comptabilisées à leur coût de revient, déduction faite de la TVA non payée récupérable, minoré des amortissements.

Lorsque les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

Le Groupe considère qu'il n'y a pas de frais de démontage et de démantèlement des actifs. En conséquence aucun coût de cette nature n'est compris dans le prix de revient des installations. Les dépenses d'entretien des centrales visant à les maintenir en bon état d'utilisation sont enregistrées en charges lorsqu'elles surviennent.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les critères d'activation majeurs sont les suivants :

- Des études d'impact sur l'environnement favorables,
- L'obtention d'une promesse de bail ou d'un permis de construire,
- Un raccordement au réseau possible,
- Une rentabilité suffisante.

Les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, ou d'utilisation si un contrat prévoit un transfert de propriété, à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. Les terrains ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 2 et 10 ans. Le Groupe procède chaque année à la révision des durées d'utilité.

A la clôture de l'exercice, seule une Usine biomasse à été mise en service. Elle est amortie selon le mode linéaire sur sa durée d'utilisation. L'ensemble des biens constituant l'usine a été décomposé et amorti en application du règlement CRC 2002-10.

18) Options retenues pour la distinction immobilisations et travaux en cours

Evaluations des projets en phase de développement

Une des activités du Groupe Voltalia est de construire pour son propre compte des centrales autonomes de production d'électricité et ensuite de les exploiter.

Dès lors, les produits d'exploitation sont comptabilisés en fonction des différents stades d'avancement des projets et se composent essentiellement de la production stockée et de la production vendue.

Une fois le permis de construire déposé et la société projet créée, la production stockée est transférée en immobilisations en cours. Toutefois, le critère lié à l'existence d'une société support n'est pas déterminant.

La production immobilisée, c'est-à-dire les dépenses attachées à des projets nettement individualisés en ayant satisfait aux conditions administratives d'autorisation, est traitée directement en activant les charges imputées au projet (ie neutralisation des sommes concernées dans le compte de résultat).

Valorisation – Méthodologie – Principes

- Principes

Rentrent dans la catégorie des travaux en cours les dépenses engagées sur des projets déterminés dont :

- La structure est créée, travaux en cours de réalisation mais non encore facturés,
- Le destinataire final n'est pas connu à la clôture de l'exercice,
- La structure d'accueil n'est pas créée ou/et acquise.

Lorsque l'une ou l'autre des conditions suspensives ci-dessus est levée, les travaux en cours donnent lieu à l'établissement d'une facture.

Pour la valorisation des en-cours, ils sont valorisés et constatés à hauteur des charges qui ont été enregistrées. En cas de risque de perte, la perte globale probable est provisionnée pour sa totalité.

Dans la détermination des en-cours rentrent les catégories de frais et charges suivantes :

- Ceux correspondant à des fournisseurs ou prestataires extérieurs. Il s'agira de factures, de factures à recevoir, de relevés de situation, etc.

- Les coûts internes directement imputables aux contrats concernés, les coûts indirects rattachables aux contrats en général pour la quote-part susceptible d'être affectée. En application des normes IFRS et compte tenu du fait qu'une partie significative des stocks est destinée à être immobilisée, les frais administratifs et autres frais généraux ne sont pas retenus comme étant des éléments de coût.
- Les charges financières qui correspondent aux en-cours considérés.
- Valorisation des coûts internes et marges internes:

Un taux unique de refacturation a été retenu en partant de la comptabilité analytique.

Trois niveaux de charges et de frais ont été pris en compte :

- Les salaires et charges sociales,
- Les frais directement supportés par les collaborateurs (frais de déplacement, voiture, téléphone, etc.).
- Une quote-part de charges indirectes.

Les frais de structure n'ont pas été pris en compte. Ce coût de revient a été appliqué au temps passé par les différents collaborateurs sur les dossiers en cours à la clôture.

19) Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Compte tenu de l'existence d'indices de perte de valeur, des tests ont été réalisés à la clôture de l'exercice 2010.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux futurs de trésorerie générés par l'actif. Les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie largement indépendants sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les actifs corporels du groupe sont constitués d'actifs de production énergétique. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Ces actifs sont intégrés dans une structure juridique dédiée (la société de projet) pour laquelle il est possible d'assurer un calcul de flux de trésorerie d'exploitation individualisé. Le groupe retient ainsi comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Dans certains cas, et quand il est possible de conclure à l'unicité de projet, les actifs de plusieurs sociétés sont exceptionnellement regroupés. Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour annuellement. Les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général la majeure partie de la durée de vie économique des installations. Les coûts comportent généralement des données assez prédictibles : amortissements, coûts de maintenance et d'exploitation.

20) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés long terme correspondent aux différences de valorisation des immobilisations entre comptes sociaux et comptes consolidés.

21) Stocks et en-cours

Les en-cours sont constitués des projets en développement, qui sont seulement en phase d'analyse technique et d'étude d'impact et qui n'ont donc pas encore obtenu d'autorisation administrative. Ils ont été évalués selon la méthodologie décrite ci-dessus portant notamment sur les immobilisations en cours.

Les stocks de pièces détachées sont évalués à leur coût historique et avec l'application de la méthode FIFO.

22) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement, constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

23) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la valeur nominale puis au coût amorti.

24) Placements

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

25) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, diminué des découverts bancaires.

26) Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription accordées aux dirigeants et à certains cadres clés donnent lieu à une évaluation à leur juste valeur dès leur attribution par le Conseil d'Administration. Cette évaluation n'est pas par la suite révisée. Sur la base d'une estimation du nombre d'options qui seront définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition des droits, le Groupe enregistre la charge globale de manière étalée sur cette période. Ces charges ont pour contrepartie des imputations dans les capitaux propres au poste réserves.

27) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués par des créances d'exploitation, des dépôts à terme, des prêts, des titres non consolidés, des placements et équivalents de trésorerie et des instruments dérivés ayant une valeur positive.

Du fait de l'application de la norme IAS 39 à compter du 1er janvier 2005, les méthodes suivantes sont appliquées :

Les placements et équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie "disponibles à la vente" et sont évalués en juste valeur, les ajustements de valeurs étant enregistrés en capitaux propres.

Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie et les dépôts à terme sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Cette méthode n'aboutit pas à des différences importantes avec la valeur nominale des créances qui est retenue. En cas de difficulté de recouvrement des créances, des dépréciations sont constatées sur la base des prévisions d'encaissement.

Actifs financiers non courants

Le prêt correspond à une avance-preneur et à un dépôt de garantie consentis dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Actifs financiers courants

Il n'y a pas d'actif financier courant au sens de la norme IAS 39.

28) Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission. A la date de clôture, les sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions propres.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières et les dettes d'exploitation.

En vertu de la norme IAS 39 appliquée depuis le 1er janvier 2005, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. L'écart constaté entre les deux méthodes sur les dettes d'exploitation n'est pas significatif.

29) Instruments dérivés

Il n'y a pas d'instrument dérivé souscrit à la date de clôture des comptes.

30) Avantages du personnel

Les avantages au personnel comprennent des régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes qui garantissent aux salariés des ressources complémentaires. Il n'y a pas de régime à prestations définies souscrit à la clôture de l'exercice.

31) Avantages postérieurs à l'emploi

Compte tenu de l'ancienneté des salariés et de la structure (3 ans), il n'a pas été constaté de passif lié aux indemnités de fin de contrats de travail.

32) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- A une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

33) Faits marquants de l'exercice

- En mars 2010, la société Voltalia SA a acquis 80 % des actions composant le capital social de Volta Investissements, qui détient elle-même 100 % du capital de la société Volta Guyane. Cette dernière a construit au cours du second semestre 2010 un parc solaire basé en Guyane de 4.3 MW (cf Note 10 – Ecart d'acquisition)
- La société La Faye Energies a mis en service le 1^{er} juillet 2010, un parc éolien composé de 6 éoliennes de 2 MW chacune.
- La centrale de l'usine hydroélectrique SIG Mana a été livrée en date du 29 décembre 2010 avec une capacité de 4.5 MW (cf note 10 – écart d'acquisition)

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2010	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2009	Méthode d'intégration
Société Mère				
- Voltalia SA	Holding / Ingénierie	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Filiales				
France				
3VD	Eolien	100,00%	100,00%	IG
3LE	Eolien	40,00%	40,00%	MEE
Biobar	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
EnR Concept	Bureau d'études	19,50%	19,50%	MEE
Anelia	Holding / Ingénierie	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Argenteuil	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Coulmier	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Laignes	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien de Melisey	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien de Sarry	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Adriers Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
La Faye Energies	Eolien	62,71%	50,17%	IG
Echauffour Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
Toiture solaire Cheval Blanc (ex Truyas)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de Montmayon	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc éolien de Molinons	Eolien	100,00%	100,00%	IG
Centrale biomasse de Champdeniers	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
Centrale biomasse de Corbenay	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire Montegut Energies (ex Cantarelle)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de Montclar	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire du Castellet (ex Peyrefuguede)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de St Marcel de Careiret (ex Brulades)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire de Vauvert	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire Puy Madame I	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire Puy Madame II	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire Puy Madame III	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire Puy Madame IV	Solaire	100,00%		IG
Grands Champs Energies	Eolien		90,00%	IG
Volta Guyane	Solaire	100,00%		IG
Volta Investissement	Solaire	100,00%		IG
Montsinery SNC	Solaire	100,00%		IG
Dom Tom				
- Voltalia Caraïbes	Holding / Ingénierie	100,00%	100,00%	IG
Brésil				
- Voltalia Brésil	Holding / Ingénierie	99,99%	99,99%	IG
- Paracatu	Hydraulique	51,00%	51,00%	IG
- Sapeel	Hydraulique	50,00%	25,00%	IG
Grèce				
THEGERO	Holding / Ingénierie	80,00%	80,00%	IG
ANGUELOKASTROU KORINTHIAS	Solaire	80,00%	80,00%	IG
SESKLOU MAGNISIAS	Solaire	80,00%	80,00%	IG
ENERGIAKI SESKLOU 1	Solaire	80,00%	80,00%	IG
GREEK WIND POWER	Eolien	36,00%	36,00%	MEE
CLUSTER HOLDING	Eolien	64,00%	64,00%	IG
ROUGERO HOLDING	Eolien	40,80%	40,80%	IG
ENERGEN	Solaire	80,00%	80,00%	IG
ISAPOAN	Eolien	80,00%	80,00%	IG
ENERGIAKI AVLONOS	Solaire	72,00%		IG
ENERGIAKI AGIONORIOU WIND	Solaire	79,20%		IG

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2010	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2009	Méthode d'intégration
Guyane				
Voltalia Guyane	Holding	80,00%	80,00%	IG
SIG Mana	Hydraulique	80,00%	99,90%	IG
SIG Cacao	Hydraulique	99,90%	99,90%	IG
SIG Kourou - gérant = Gerinvest	Biomasse et solaire	80,07%	80,07%	IG
Voltalia Kourou	Exploitation projet EnR	80,07%	80,07%	IG
Centrale hydraulique de Saut Maman Valentin	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Organabo Investissement	Solaire	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Organabo Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Bief Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Investissement	Hydraulique	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Solaire Mana Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Mana investissement	Solaire	79,92%	79,92%	IG
Toiture solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Kourou Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Montsinery Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Hydro Régina 2 investissement (ex Voltalia Solaire Savane Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Solaire Macouria Investissement (ex Voltalia Solaire Tonnegrande Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
TSM Investissement (ex Voltalia Solaire Saint Laurent Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Degrad Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia TSM Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Macouria Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Matoury Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Montjoly Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Biomasse Amazone Exploitation	Biomasse	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Kourou Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Montsinery Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Savane Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Tonnegrande Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Saint Laurent Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Degrad Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia TSM Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Macouria Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Matoury Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Montjoly Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Biomasse Amazone Investissement	Biomasse	79,20%	79,20%	IG

Principales acquisitions de sociétés au cours de l'exercice 2010:

- Au cours du premier semestre 2010, Voltalia a acquis 740 actions supplémentaires dans La Faye portant sa détention à 62,7%.
- Acquisition à 100 % méthode du Full Goodwill du sous-groupe Volta Investissement, Volta Guyane et SNC Montsinery.
- Acquisition complémentaire de 25 % dans la société Sappel qui a généré un changement de méthode de consolidation de mise en équivalence vers intégration globale.
- Augmentation du nombre d'entités incluses dans le périmètre 73 sur 2009 à 82 sur 2010.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures de nos activités plutôt que de leur implantation géographique.

Information sectorielle par secteurs d'activité

La ventilation retenue par la direction du groupe pour les secteurs d'activité est la suivante :

1 – Production d'électricité à base de :

- Biomasse : cette activité regroupe les centrales thermiques alimentées par de la biomasse, qui fournissent une production en cogénération d'énergie électrique et de chaleur à des sociétés nationales ou privées selon des contrats long terme (au moins 20 ans).
- Eolien : cette activité regroupe notre parc d'éoliennes qui fournit une production d'électricité selon des contrats d'une durée d'au moins 15 ans.
- Hydraulique : cette activité regroupe des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, qui fournissent une production d'électricité à des sociétés nationales de distribution selon des contrats d'une durée de 20 ans minimum.
- Solaire : cette activité regroupe des parcs solaires au sol ou des toitures solaires qui fournissent de l'électricité selon des contrats d'une durée de 20 ans.

2 – Produits résultant de l'activité de développement : les sociétés du Groupe réalisent des travaux en interne et utilisent des prestataires externes afin de développer des projets afin d'obtenir les autorisations de construction et de production. Cette activité permet d'obtenir des valeurs des sociétés de projets en fonction de leur stade d'avancement par voie de cession totale ou partielle de celles-ci. Cette activité récurrente de Voltalia a commencé en 2008.

3 - Holding / Ingénierie et non affecté : le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières du groupe et les sociétés nouvellement créées qui n'ont procédé à aucun investissement significatif.

Au 31 décembre 2010, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

Bilan 31-12-2010 par secteurs :

ACTIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	435	3 015	-	73	1 081	4 604
Immobilisations incorporelles	(1 959)	4 788	2 078	4 674	5 707	15 288
Immobilisations corporelles	755	24 226	14 119	17 536	18 200	74 837
Titres mis en équivalence	-	97	-	-	784	881
Autres actifs non courants	21 318	(2 296)	(368)	(256)	(4 006)	14 392
Actifs courants	16 120	2 779	2 616	8 600	2 353	32 468
TOTAL ACTIF	36 669	32 609	18 445	30 628	24 119	142 470

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	44 563	270	1 771	5 451	5 733	57 789
Passifs non courants	15 478	21 054	7 571	0	9 596	53 699
Passifs courants	16 277	2 548	2 664	8 655	837	30 982
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	76 318	23 872	12 007	14 106	16 167	142 470

Bilan 31-12-2009 par secteurs :

ACTIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	435	3 015	-	65	151	3 666
Immobilisations incorporelles	657	3 953	1 495	2 271	2 092	10 468
Immobilisations corporelles	282	22 919	15 900	3 791	118	43 010
Titres mis en équivalence	-	120	-	-	793	913
Autres actifs non courants	16 819	(2 787)	(390)	(395)	(2 124)	11 123
Actifs courants	35 997	1 163	1 388	328	930	39 805
TOTAL ACTIF	54 189	28 382	18 393	6 059	1 961	108 984

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	54 466	602	3 227	141	(152)	58 284
Passifs non courants	9 754	9 461	9 558	(0)	67	28 840
Passifs courants	9 305	10 097	1 827	523	109	21 860
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	73 525	20 159	14 612	664	24	108 984

Bilan 31-12-2010 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecarts d'acquisition	1 019	-	1 004	2 582	4 604
Immobilisations incorporelles	2 490	6 870	2 639	3 289	15 288
Immobilisations corporelles	29 107	43 367	289	2 073	74 837
Titres mis en équivalence	142	-	-	739	881
Autres actifs non courants	21 210	(5 910)	(213)	(695)	14 392
Actifs courants	11 581	10 870	2 111	7 906	32 468
TOTAL ACTIF	65 549	55 197	5 830	15 894	142 470

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	53 603	8 874	(2 419)	(2 269)	57 789
Passifs non courants	28 491	14 175	(0)	11 033	53 699
Passifs courants	14 762	13 382	1 114	1 723	30 982
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	96 857	36 432	(1 305)	10 486	142 470

Bilan 31-12-2009 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecarts d'acquisition	1 019	-	65	2 582	3 666
Immobilisations incorporelles	3 358	2 442	1 383	3 285	10 468
Immobilisations corporelles	27 697	14 948	125	241	43 010
Titres mis en équivalence	175	-	(17)	755	913
Autres actifs non courants	12 770	(695)	(238)	(714)	11 123
Actifs courants	30 368	1 196	2 607	5 634	39 805
TOTAL ACTIF	75 387	17 891	3 924	11 782	108 984

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANNE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	58 306	2 553	(905)	(1 670)	58 284
Passifs non courants	13 964	6 691	-	8 186	28 840
Passifs courants	17 319	2 825	249	1 467	21 860
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	89 588	12 068	(656)	7 983	108 984

Compte de résultat 31-12-2010 par secteurs :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	644	2 326	2 637	-	97	5 703
Produits des activités de développement	122	17	0	5 709	2 657	8 506
Achats consommés	(1 634)	(135)	(1 197)	-	-	(2 965)
Charges externes	(2 212)	(479)	(1 001)	(430)	(408)	(4 531)
Charges de personnel	(1 497)	-	(319)	-	-	(1 816)
Impôts & taxes	(86)	(60)	(81)	(6)	(20)	(253)
Dotations aux amortissements	(291)	(935)	(1 152)	(11)	(324)	(2 712)
Dotations aux dépréciations et provisions	(1 876)	(307)	83	-	(1 527)	(3 626)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	1 291	309	(7)	1	(688)	905
Résultat opérationnel courant	(5 539)	736	(1 037)	5 264	(213)	(789)
Résultat sur cession de participations consolidées	(4)	-	-	-	-	(4)
Autres produits et charges opérationnels	602	64	14	-	(3)	677
RESULTAT OPERATIONNEL	(4 942)	800	(1 023)	5 264	(216)	(117)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(1)	1	-	-	-	1
Coût de l'endettement financier brut	(303)	(913)	(557)	(4)	(104)	(1 880)
Coût de l'endettement financier net	(303)	(911)	(557)	(4)	(104)	(1 880)
Autres produits et charges financiers	1 719	(137)	(64)	(14)	(103)	1 401
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(3 526)	(249)	(1 644)	5 246	(424)	(596)
Impôts sur les bénéfices	102	(58)	188	72	(66)	238
RESULTAT APRES IMPÔTS	(3 424)	(307)	(1 455)	5 318	(489)	(358)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(23)	-	-	(26)	(49)
RESULTAT NET TOTAL	(3 424)	(329)	(1 455)	5 318	(516)	(407)
Part du groupe	(3 315)	(214)	(1 307)	5 523	(326)	362
Part des minoritaires	(110)	(115)	(148)	(205)	(190)	(768)

Compte de résultat 31-12-2009 par secteurs :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	3 669	1 368	1 365	-	-	6 403
Produits des activités de développement	1 003	4	(425)	-	-	582
Achats consommés	(1 739)	(21)	(692)	-	-	(2 453)
Charges externes	(3 231)	(292)	146	(125)	(119)	(3 621)
Charges de personnel	(1 106)	-	(143)	(6)	(7)	(1 262)
Impôts & taxes	(49)	(9)	(22)	(5)	(10)	(95)
Dotations aux amortissements	(52)	(549)	(964)	(0)	-	(1 565)
Dotations aux dépréciations et provisions	(20)	(298)	-	-	(73)	(391)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	226	(60)	(133)	-	93	127
Résultat opérationnel courant	(1 298)	144	(867)	(137)	(117)	(2 275)
Autres produits et charges opérationnels	(73)	(7)	(28)	37	20	(50)
RESULTAT OPERATIONNEL	(1 371)	137	(895)	(99)	(97)	(2 325)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	15	-	-	-	16
Coût de l'endettement financier brut	(319)	(621)	(583)	(0)	-	(1 523)
Coût de l'endettement financier net	(319)	(606)	(583)	(0)	-	(1 508)
Autres produits et charges financiers	1 359	(99)	(2)	(22)	13	1 249
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(331)	(568)	(1 480)	(121)	(83)	(2 584)
Impôts sur les bénéfices	(20)	74	(4)	(239)	(66)	(254)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(351)	(494)	(1 484)	(360)	(149)	(2 837)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(13)	-	-	(40)	(53)
RESULTAT NET TOTAL	(351)	(507)	(1 484)	(360)	(188)	(2 890)
Part du groupe	44	(332)	(1 216)	(293)	(163)	(1 960)
Part des minoritaires	(395)	(175)	(268)	(67)	(26)	(930)

Compte de résultat 31-12-2010 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	3 832	1 346	91	434	5 703
Produits des activités de développement	118	8 367	-	20	8 506
Achats consommés	(2 383)	(582)	-	-	(2 965)
Charges externes	(1 955)	(975)	(1 223)	(378)	(4 531)
Charges de personnel	(775)	(527)	(448)	(67)	(1 816)
Impôts & taxes	(170)	(70)	(4)	(8)	(253)
Dotations aux amortissements	(1 742)	(607)	(238)	(126)	(2 712)
Dotations aux dépréciations et provisions	(3 348)	35	(104)	(209)	(3 626)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	789	63	63	(10)	905
Résultat opérationnel courant	(5 635)	7 051	(1 862)	(344)	(789)
Résultat sur cession de participations consolidées	(4)	-	-	-	(4)
Autres produits et charges opérationnels	778	(8)	(83)	(10)	677
RESULTAT OPERATIONNEL	(4 861)	7 043	(1 945)	(354)	(117)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	-	-	-	1
Coût de l'endettement financier brut	(1 223)	(520)	(4)	(133)	(1 880)
Coût de l'endettement financier net	(1 222)	(520)	(4)	(133)	(1 880)
Autres produits et charges financiers	1 297	(288)	550	(158)	1 401
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(4 786)	6 234	(1 399)	(645)	(596)
Impôts sur les bénéfices	98	102	28	11	238
RESULTAT APRES IMPÔTS	(4 688)	6 336	(1 371)	(635)	(358)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(33)	-	-	(16)	(49)
RESULTAT NET TOTAL	(4 721)	6 336	(1 371)	(650)	(407)
Part du groupe	(4 776)	6 689	(1 066)	(486)	362
Part des minoritaires	55	(353)	(306)	(164)	(768)

Compte de résultat 31-12-2009 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	6 267	136	1	-	6 403
Produits des activités de développement	984	(406)	0	4	582
Achats consommés	(1 615)	(838)	-	-	(2 453)
Charges externes	(2 798)	167	(597)	(393)	(3 621)
Charges de personnel	(888)	9	(319)	(65)	(1 262)
Impôts & taxes	(63)	(23)	(3)	(6)	(95)
Dotations aux amortissements	(928)	(627)	(9)	-	(1 565)
Dotations aux dépréciations et provisions	(340)	(51)	-	-	(391)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(147)	274	-	(1)	127
Résultat opérationnel courant	472	(1 360)	(927)	(460)	(2 275)
Autres produits et charges opérationnels	(403)	324	-	29	(50)
RESULTAT OPERATIONNEL	69	(1 036)	(927)	(432)	(2 325)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	16	-	-	-	16
Coût de l'endettement financier brut	(837)	(430)	-	(256)	(1 523)
Coût de l'endettement financier net	(822)	(430)	-	(256)	(1 508)
Autres produits et charges financiers	645	(17)	853	(232)	1 249
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(107)	(1 483)	(74)	(920)	(2 584)
Impôts sur les bénéfices	183	(427)	0	(10)	(254)
RESULTAT APRES IMPÔTS	76	(1 910)	(74)	(930)	(2 837)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(24)	-	(18)	(11)	(53)
RESULTAT NET TOTAL	52	(1 910)	(91)	(941)	(2 890)
Part du groupe	250	(1 568)	(36)	(606)	(1 960)
Part des minoritaires	(198)	(342)	(56)	(335)	(930)

NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se compose de la façon suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires de vente d'électricité	5 078	2 704
Prestations de services	626	3 698
Produits des activités de développement	8 506	582
Total	14 209	6 985

Le chiffre d’affaires correspond à la production d’électricité et de chaleur des usines suivantes :

- Usines biomasse : vente d’électricité et de chaleur
 - Bio-Bar (située en métropole à Bar-sur-Aube) : Le chiffre d’affaires facturé sur 2010 est 1.289 K€ est en progression de 5.4% par rapport à 2009 (1.222 K€ au 31.12.2009),
 - Kourou : La production d’électricité de l’usine biomasse a généré un chiffre d’affaires de 1.202 K€ sur l’exercice 2010 (contre 63 K€ de chiffre d’affaires d’essai enregistré en 2009).
- Parcs éoliens
 - 3 VD : le chiffre d’affaires 2010 du parc éolien est en progression de 9% sur 2010 et s’élève à 1.491 K€ (contre 1.368 K€ en 2009).
 - La Faye : le parc éolien de la Faye a été mis en service début juillet 2010 - le chiffre d’affaires enregistré sur le 2nd semestre 2010 s’élève à 835 K€
- Parcs solaires
 - En 2010, la filiale grecque de Voltalia a mis en œuvre la construction de parcs solaires à Patras, à Katerini et à Kavala, avec un lancement de la production par tranche de 100 KW installés – les premiers KW ont été produits en juin 2010. Au 31 décembre 2010, 400 KW étaient en production. Ces premiers parcs solaires ont généré un chiffre d’affaires de 130 K€ sur le second semestre 2010.
 - Toiture solaire de l’usine de Kourou : la toiture solaire de l’usine de Kourou est en production depuis juillet 2009. Le chiffre d’affaires 2010 de la toiture solaire s’élève à 138 K€ (72 K€ facturés sur le 2nd semestre 2009).
 - Volta : le parc solaire situé à Montsinéry en Guyane (de 4,3 MW) a été mis en production le 29 décembre 2010 générant une première recette d’exploitation de 4.4 K€.

Le chiffre d’affaires de prestations de service, correspond au développement de projets réalisés pour le compte de tiers ; il s’est élevé à 304 K€ en Grèce et 310 K€ en France métropolitaine.

On rappelle que les prestations de services facturées en 2009 correspondaient à l'activité de négoce de quotas de CO2 d'un montant de 3.610 K€. Cette activité a été arrêtée en juin 2009.

Les produits des activités de développement d'un montant de 8 506 K€ correspondent aux traitements de consolidation aux normes IFRS des deux opérations de défiscalisation de type Girardin mises en œuvre en fin d'année 2010. Cette aide fiscale a favorisé le financement des constructions du parc solaire de Montsinéry (4.3 MW) et de la centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin (4,5 MW) réceptionnés à la fin de l'année 2010.

NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

Le détail des charges de personnel est le suivant :

	31/12/2010	31/12/2009
Rémunérations du personnel	(1 246)	(903)
Charges de sécurité soc. et de prévo. y.	(521)	(351)
Autres charges de personnel	(48)	(9)
Charges de personnel	(1 816)	(1 262)

Aux normes IFRS, le retraitement lié à l'activation des en-cours issus des temps internes, consiste à éliminer les comptes de production immobilisée et comptes de chiffre d'affaires (issus des refacturations) par diminution des comptes de charges entrant dans la valorisation des temps internes.

Sur 2010, alors que la masse salariale augmente de 1,2 M€ (comptes sociaux cumulés) avant retraitement IFRS, le retraitement se répercute de façon significative sur les charges de personnel entraînant une diminution de la masse salariale.

Analyse du retraitement des charges de personnel :

	31/12/2010	31/12/2009
Charges de personnel -montant social	(4 287)	(3 052)
Retraitement pour Présentation Nette IFRS (refacturations, production immobilisée, ...)	2 471	1 790
Charges de personnel - montant consolidé	(1 816)	(1 262)

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits et charges d'exploitation est le suivant :

	31/12/2010	31/12/2009
Autres produits d'exploitation	926	136
Autres charges d'exploitation	(21)	(9)
Autres produits et charges d'exploitation	905	127

Les autres produits d'exploitation incluent principalement un abandon de créance de 550 K€ dont a bénéficié Anelia.

NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER

Les produits et charges financiers se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	1	16
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(1 880)	(1 523)
Coût de l'endettement financier net	(1 880)	(1 508)
Gains de change	1 508	1 149
Pertes de change	(825)	(316)
Autres produits et charges financières	718	416
Autres produits et charges financières	1 401	1 249
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	(479)	(259)

Les charges d'intérêts reflètent :

- le coût des financements des constructions chez 3VD pour 591 K€, SIG Kourou 422 K€, La Faye 320 K€,
- le cout des financements corporate : refinancement de Bio-Bar 133 K€, Voltalia 154 K€
- et les intérêts des prêts (corporate et construction) consentis à Thegero pour 122 K€

Le gain de change est issu des écarts de conversion de Voltalia do Brasil.

Les autres produits et charges financières incluent les produits d'intérêts sur compte courant non éliminés.

NOTE 9 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants de la période et ajustement des exercices précédents	-	-
Impôts différés afférents à la naissance et au reversement des différences temporaires	238	(254)
TOTAL	238	(254)

La rationalisation de l'impôt est présentée dans le tableau suivant :

	31/12/2010
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts	(407)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(49)
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	(358)
Charges d'impôt [(-) charges / (+) produits]	238
Résultat avant impôts	(596)
Taux d'impôt théorique	33,33%
Impôt théorique	199
Rapprochement :	
Différences permanentes	(172)
Elimination des provisions internes sur titres consolidés	141
Impact des écarts d'acquisition négatifs	434
Déficits de l'exercice non activés	307
Utilisation de déficits antérieurs non activés	(1 705)
Différentiel de taux d'imposition entre la société mère et ses filiales	1 035
Impôt effectivement comptabilisé	238

NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITION

Ecarts d'acquisition	31/12/2010	31/12/2009
Thegero	435	435
3VD	1 019	1 019
Isapoan	1 995	1 995
Paracatu (161 KBRE)	73	65
Sapeel	931	
Energen	151	151
Total écarts d'acquisition	4 604	3 665

Des tests de dépréciation de ces actifs ont été réalisés à la clôture de l'exercice 2010. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Ecarts d'acquisition comptabilisés au cours de l'exercice 2010

Sapeel – Acquisition complémentaire de 25 % des actions la société Sappel portant la détention à 50% et générant un changement de méthode de consolidation de mise en équivalence vers intégration globale. Le coût d'acquisition des titres s'est élevé à 1 972 KReal contre une situation nette acquise de -55 KReal. Il en ressort un écart d'acquisition de 2 027 KReal soit 930 K€.

Société SIG MANA – montage de type Loi Girardin

Au cours du mois de décembre 2010, la société SIG Mana a livré une centrale hydroélectrique. L'investissement total de 21 799 K€ a été financé au travers d'un montage de type loi Girardin conformément à l'agrément fiscal obtenu pour cette opération.

L'entité portant l'investissement a été considérée comme une entité ad'hoc en vertu des critères définis par l'interprétation SIC 12. En conséquence, l'entité est consolidée par intégration globale et cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 5 590 K€ en 2010.

Société Montsinéry 2009 – montage de type Loi Girardin

En milliers d'euros	Montsinery SNC
Prix d'acquisition	6 237
Actifs	
Capital souscrit non appelé	9 279
Immobilisations corporelles	620
Immobilisations financières	23
Autres créances et comptes de régularisation	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15
Passifs	
Emprunts et dettes financières	16
Fournisseurs et comptes rattachés	23
Actifs net acquis	9 913
Badwill	-3 676

Une seconde opération type Girardin a été réalisée pour un parc solaire dont l'investissement est porté par la SNC Montsinéry 2009. Cette dernière, considérée comme une entité ad'hoc est consolidée par intégration globale. L'écart d'acquisition négatif lié à l'opération d'un montant de 2.658 K€ (3 676 K€ de badwill diminué des pertes de l'exercice pour -1 018 K€), a été comptabilisé en compte de résultat dans les autres produits issus des activités de développement.

Ecarts d'acquisition comptabilisés au cours des exercices antérieurs :

➤ **Exercice 2009**

Société Energen

La société THEGERO a procédé à l'acquisition de 100% de la société Energen. Le coût d'acquisition des titres s'est élevé à 200 K€ contre une situation nette acquise de 49 K€, générant ainsi un écart d'acquisition de 151 K€.

➤ Exercice 2008

Société Isapoan

La société THEGERO a procédé à l'acquisition de 100% de la société Isapoan en juillet 2008. Le coût d'acquisition des titres s'est élevé à 750 K€ augmenté d'un complément de prix de 1 250 K€ assis sur la réussite du projet éolien. Au vu des éléments disponibles à la date de clôture, il a été décidé que l'obtention de la licence d'installation était probable. Le complément de prix a donc été pris en compte dans la détermination de l'écart d'acquisition.

Le coût d'acquisition total des titres s'élève donc à 2 000 K€. La situation nette acquise en date du 30 juin 2008 est de 5 K€. Il ressort un écart d'acquisition de 1 995 K€.

Société SIG Kourou – mise en place d'un montage de type Loi Girardin

Au cours du mois de décembre 2008, la société Voltalia Guyane a cédé une usine biomasse avec toiture solaire intégré à la SNC SIG Kourou. L'investissement total de 11 828 K€ a été financé au travers d'un montage de type loi Girardin en application de l'agrément fiscal du 15 décembre 2008 N°2208/15232/33 obtenu pour cette opération.

L'entité portant l'investissement a été considérée comme une entité ad'hoc en vertu des critères définis par l'interprétation SIC 12. En conséquence, l'entité est consolidée par intégration globale et cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 4 185 K€ minorée de 425 K€ en 2009.

Conformément à la norme IFRS 3, cet écart d'acquisition négatif a été comptabilisé intégralement en résultat sur l'exercice 2008, de même la correction (liée à la révision du résultat accumulé jusqu'au 31.12.2013) a été constatée en résultat sur 2009.

Société Paracatu

En 2008, Voltalia do Brasil a racheté 50,99% de la société Paracatu pour un montant total de 238 K€. Cette opération engendre la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 161 KBRE, soit 48,8 K€ au 31.12.2008, réévalué à 60K€ au 30 juin 2009.

➤ Exercice 2007

Société Thegero

La société THEGERO a été créée au cours du 1er semestre 2007 par la société Voltalia SA qui la détenait à hauteur de 62,5%. En juin 2007, Voltalia a racheté des minoritaires à hauteur de 17,5% pour un montant total de 453 K€ (400 K€ d'achat de titre et 53 K€ de frais d'acquisition). Cette opération engendre la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 435 K€.

Société 3 VD

La société Voltalia a procédé à l'acquisition de 100% de la société 3VD le 19 octobre 2007 pour un montant total de 1 050 K€. L'écart d'acquisition calculé est de 1 019 K€. La société est consolidée en intégration globale.

NOTE 11 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Titres mis en équivalence	31/12/2010	31/12/2009
3LE	97	120
EnR Concept	45	55
Greek Wind Power	739	755
Sapeel		-17
Total mis en équivalence	881	913

➤ Exercice 2007

Société 3LE

La société Voltalia a acquis la société 3LE à hauteur de 40% pour 1 K€ auquel s'ajoute un complément de prix calculé sur 15 ans. La valeur actuelle du complément au 31 décembre 2007 s'élève à 234 K€. Il en ressort un écart d'acquisition de 238 K€. La société 3LE étant consolidée par mise en équivalence, l'écart d'acquisition est inclus dans le poste « Titres mis en équivalence ».

Société Greek Wind Power

Le 2 août 2007, la société THEGERO a acquis 900 actions de la société Greek Wind Power, représentant 45% de détention, pour un montant total de 775 K€. Il en ressort un écart d'acquisition de 754 K€. La société étant consolidée par mise en équivalence, l'écart d'acquisition est comptabilisé dans le poste « titres mis en équivalence ».

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2009	Augment.	Diminut.	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2010
Valeurs brutes						
Ecart d'acquisition	3 666	-	-	878	60	4 604
Droit au bail	50	-	-	-	-	50
Frais de recherche et développement	504	2	-	-	1 958	2 464
Concessions, brevets, licences	382	3	-	-	-	384
Fonds de commerce	-	140	-	-	-	140
Autres immobilisations incorporelles	2 637	81	-	-	1 549	4 267
Immobilisations incorporelles en-cours	7 091	5 697	-	-	(2 460)	10 328
Total	14 330	5 943	-	878	1 107	22 258
Amortissements / Dépréciations						
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Droit au bail	(4)	(4)	-	-	-	(8)
Frais de recherche et développement	(175)	(25)	-	-	108	(93)
Concessions, brevets, licences	(17)	(76)	-	-	-	(93)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	(71)	-	-	(2)	(73)
Immobilisations incorporelles en-cours	-	(2 080)	-	-	-	(2 080)
Total	(196)	(2 275)	-	-	106	(2 365)
Valeurs nettes comptables						
Ecart d'acquisition	3 666	-	-	878	60	4 604
Droit au bail	46	(4)	-	-	-	42
Frais de recherche et développement	329	(23)	-	-	2 066	2 372
Concessions, brevets, licences	365	(73)	-	-	-	292
Fonds de commerce	-	140	-	-	-	140
Autres immobilisations incorporelles	2 637	10	-	-	1 547	4 195
Immobilisations incorporelles en-cours	7 091	3 618	-	-	(2 460)	8 249
Total	14 134	3 668	-	878	1 213	19 893

Les immobilisations incorporelles regroupent principalement les 2 postes suivants :

- Autres immobilisations incorporelles à hauteur de 4,2 M€ : ce sont des licences achetées en Grèce à hauteur de 1,5 M€ par Thegero, et 1,1 M€ par Isapoan, ainsi que les frais d'études et de développement à hauteur 1.4 M€ chez La Faye
- Immobilisations incorporelles encours pour 10,3 M€ : ce sont les coûts de développement internes et externes (après neutralisation de la marge interne) facturés aux SPC. Les principaux projets en développement à la clôture sont : hydro Saut Mapaou (0,5 M€), solaire Organabo (0,5 M€), éolien Echauffour (0,4 M€), biomasse Corbenay (0,8 M€), Biomasse Champdeniers (0,3 M€), éolien Adriers (0,3 M€), Voltalia do Brasil (2.9 M€), hydro Cacao (0.9 M€), éolien Sarry (0.3 M€), éolien Molinons (0.5 M€), éolien Laignes (0.3 M€).

Par prudence, au regard de l'arrêté tarifaire post clôture, la société a constaté des provisions entre 85% et 100% des frais de développement engagés sur les projets solaires.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2009	Augment.	Diminut.	Variation de périmètre	Autres	31/12/2010
Valeurs brutes						
Terrains	168	60	-	115	16	359
Constructions	6 490	2 418	-	104	11 355	20 366
Constructions en crédit-bail	11 160	-	-	-	-	11 160
Installations techniques, mat. & out.	10 576	(2 305)	(12 611)	-	34 420	30 079
Instal, mat. & out. en crédit-bail	51	13 074	-	-	-	13 125
Autres immobilisations corporelles	952	127	(451)	1	2 812	3 441
Immobilisations corporelles en cours	3 362	36 157	-	-	(39 312)	207
Avances et acomptes	12 600	1 073	-	403	(13 636)	440
Total	45 360	50 603	(13 062)	622	(4 346)	79 177
Amortissements & Dépréciations						
Constructions	(540)	(436)	-	(2)	-	(977)
Constructions en crédit-bail	(533)	(533)	-	-	-	(1 065)
Installations techniques, mat. & out.	(1 067)	(552)	8	-	(0)	(1 611)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(13)	(332)	-	-	-	(345)
Autres immobilisations corporelles	(196)	(143)	1	(0)	(3)	(341)
Total	(2 349)	(1 995)	9	(2)	(3)	(4 340)
Valeurs nettes comptables						
Terrains	168	60	-	115	16	359
Constructions	5 951	1 982	-	102	11 355	19 389
Constructions en crédit-bail	10 627	(533)	-	-	-	10 095
Installations techniques, mat. & out.	9 508	(2 857)	(12 603)	-	34 420	28 468
Instal, mat. & out. en crédit-bail	38	12 742	-	-	-	12 780
Autres immobilisations corporelles	756	(16)	(450)	1	2 809	3 100
Immobilisations corporelles en cours	3 362	36 157	-	-	(39 312)	207
Avances et acomptes	12 600	1 073	-	403	(13 636)	440
Total	43 010	48 609	(13 053)	620	(4 349)	74 837

Au 31 décembre 2010, la valeur nette des immobilisations corporelles de 75 M€ s'analyse comme suit :

- Usine de cogénération biomasse Bio-Bar (4.4 M€)
- Usine de biomasse avec toiture solaire intégrée basée à Kourou (10,5 M€)
- Centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin (17.3 M€)
- Parc éolien de 3VD (10,1 M€) mis en service en janvier 2009, et de La Faye Energies (14 M€) mis en service en juillet 2010
- Parcs solaires de Montsinéry (14.5 M€) situé en Guyane et mis en service fin décembre 2010 et parcs solaires de Aguelokastro (0.8 M€), Thegero (0.6 M€) et Sesklou (0.5 K€)

NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	31/12/2009	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2010
Titres immobilisés (non courants)	1 531	35	(21)	102	(41)	1 606
Prêts, cautionnements et autres créances	6 751	2 066	(105)	-	183	8 896
Total	8 282	2 104	(129)	102	142	10 502
Dépréciations						
Titres immobilisés (non courants)	(0)	(70)	-	-	0	(70)
Total	(0)	(70)	-	-	0	(70)
Valeurs nettes comptables						
Titres immobilisés (non courants)	1 531	(35)	(21)	102	(41)	1 536
Prêts, cautionnements et autres créances	6 751	2 066	(105)	-	183	8 896
Total	8 282	2 034	(129)	103	142	10 432

L'analyse des actifs financiers non courants est la suivante :

Actifs financiers non courants

Les titres immobilisés correspondent à des titres de participations non consolidés dans les sociétés :

- Thegero à hauteur de 1.525 K€, Kalaitzidis Offidis AR SNC (247 K€), Vavatsioulas Offoidis SNC (247 K€), Pogiariadis Offidis SNC (297 K€), Triantafypoulos Navrozidis (297 K€), Xenaki Yorgos (130 K€), Sarafidis SNC (270 K€), autres participations peu significatives (32 K€). Ces sociétés détiennent des autorisations spécifiques pour des projets dont le développement reste à venir.
- Voltalia à hauteur de 80 K€ : 8 SPV solaires créés en 2010 dont la première clôture interviendra au 31.12.2011

Les prêts et cautionnements s'expliquent par :

- Le dépôt de garantie de 400 K€ attaché au contrat de crédit-bail de 3VD.
- Le dépôt de garantie versé par Voltalia auprès de ATE Bank (Crédit Agricole) d'un montant de 7.400 K€ au 31 décembre 2010 (contre 6.000 K€ au 31 décembre 2009) afin de permettre à sa filiale Thegero de contracter un emprunt en Grèce auprès de cette même banque.
- Le compte de titre d'un montant de 300 K€ nanti par Voltalia SA dans le cadre de la mise en œuvre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation dans Voltalia Guyane.
- Le dépôt de garantie de 646 K€ nanti au bénéfice du pool bancaire Norbail Oseo Financement dans le cadre du financement du parc éolien de La Faye Energie,

Autres actifs non courants

	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Titres immobilisés (non courants)	4	(0)	4
Prêts, cautionnements et autres créances	538	136	674
Total	541	136	678

Les actifs non courants sont constitués de la créance liée à l'option d'achat de La Faye d'un montant de 674 K€ (soit 721 K€ en social et retraitée en consolidation du montant de l'actualisation soit 47 K€).

NOTE 15 – IMPÔTS DIFFERES

Variation des impôts différés actifs et passifs :

Impôts différés actifs

	31/12/2010	31/12/2009
Situation en début d'exercice	2 299	1 298
Produit (charge) de l'exercice	1 312	1 034
Mouvement de périmètre	(9)	280
Ecart de conversion	(2)	
Autres mouvements	(317)	
Compensation IDA / IDP		(59)
SITUATION	3 282	2 299

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés (IAS 12).

Impôts différés passifs

	31/12/2010	31/12/2009
Situation en début d'exercice	(379)	(337)
Produit (charge) de l'exercice	(1 073)	(152)
Mouvement de périmètre		1
Autres mouvements	426	110
Compensation IDA / IDP		
SITUATION	(1 027)	(379)

Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature :

	Actifs			Passifs			
	31/12/2010	31/12/2009	Var IDA	31/12/2010	31/12/2009	Var IDP	Var P&L
Déficits reportables	3 221	1 556	1 665	(1 968)		(1 968)	3 633
Limitation des impôts différés	(413)		(413)	1 666		1 666	(2 079)
Ecart d'évaluation sur dette acquise	-		-	65	252	(187)	187
Marge interne sur stock	300	355	(55)	(98)		(98)	43
Elimination provision	-		-	925	110	815	(815)
Projets abandonnées			-		(110)	110	(110)
Entrée de périmètre		9	(9)			-	(9)
Différences temporaires et retraitements fiscaux	221	425	(203)	425	17	408	(611)
ID sans impact P&L	(47)	(46)	(1)	12	110	(98)	
IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS	3 282	2 299	983	1 027	378	648	238
Compensation par entités fiscales			-	-		-	
IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION	3 282	2 299	983	1 027	379	648	238

Délai de recouvrabilité de déficits :

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Total des Actifs d'impôts différés	3282	2299
dont recouvrables à plus de 12 mois	2807	1882
Total des Passifs d'impôts différés	1027	379
dont recouvrables à plus de 12 mois	0	0

NOTE 16 – STOCKS

Le stock s'analyse comme suit :

	31/12/2009	Variations	Autres variations	31/12/2010
Valeurs brutes				
Matières premières et marchandises	119	34	87	240
En cours de production	5 538	1 747	302	7 587
Total	5 657	1 781	390	7 827
Dépréciations				
Matières premières et marchandises	-	-	-	-
En cours de production	-	(380)	-	(380)
Total	-	(380)	-	(380)
Valeurs nettes comptables				
Matières premières et marchandises	119	34	87	240
En cours de production	5 538	1 367	302	7 207
Total	5 657	1 401	390	7 447

Les stocks incluent principalement les dépenses internes et externes des projets en cours de développement, activées dans les sociétés holding (Votalia SA et Votalia Guyane) et qui seront refacturées aux SPC lorsque ces dernières seront créées. Ces coûts activés obéissent aux mêmes principes de valorisation que les immobilisations en cours.

Au 31-12-2010, la valeur nette des stocks s'analyse principalement comme suit :

- Thegero pour 4 931 k€,
- Voltalia do Bresil pour 1 605 k€,
- Voltalia SA pour 517 k€.

NOTE 17 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances clients se décomposent comme suit :

Les clients et comptes rattachés d'un montant de 13 539 K€ s'analysent de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Clients & comptes rattachés	4 422	4 167
Créances sur personnel & org. sociaux	56	53
Créances fiscales - hors IS	2 700	1 911
Comptes courants	2 600	2 072
Autres créances	3 302	702
TOTAL	13 080	8 905

- Créances clients à hauteur de 4 057 K€ dont : 683 K€ chez Voltalia SA ; Bio-Bar 824 K€; 497 K€ chez Thegero ; 216 K€ chez 3VD ; LA Faye pour 280 K€ ; 1 282 K€ chez Voltalia Kourou en Guyane.
Compte courant à hauteur de 2 600 K€ : compte courant non éliminé de 3LE chez Voltalia pour 1 776 K€ (intérêts inclus), Thegero (539 K€).
- Créances fiscales pour 2 700 K€ générées par les créances de TVA de Voltalia pour 468 K€, Thegero 546 K€, puis réparties sur l'ensemble des SPV en développement.
- Autres créances pour 3 455 k€ générées par une créance FEDER chez SIG Mana pour 1 789 K€, des débiteurs divers chez Voltalia pour 868 k€, Volta Guyane pour 357 K€.

NOTE 18 – CREANCES DIVERSES

Les créances diverses se décomposent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Charges constatées d'avance	788	133
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	119	63
TOTAL	907	196

NOTE 19 – TRÉSORERIE NETTE

	31/12/2009	Variations	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2010
Créances financières et placements à court terme	23 388	(23 319)	-	28	97
Disponibilités	1 628	9 259	40	10	10 937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 016	(14 059)	40	37	11 034
Découverts bancaires	(2 868)	2 547	-	-	(321)
Trésorerie au sens du tableau de flux	(2 868)	2 547	-	-	(321)
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	22 148	(11 512)	40	37	10 712

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie (voir la note 1 « Règles et méthodes comptables »), augmentée des autres actifs financiers courants détenus par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

NOTE 20 – CAPITAUX PROPRES

20.1 Capital social

	31/12/2009	var.	31/12/2010
Nombre de titres	16 654 867	8 000	16 662 867
Valeur nominale	2		2
TOTAL en K€	33 310		33 326

Au 31 décembre 2010, le capital social est de 33 326 K€, divisé en 16 662 867 actions de nominal de 2 € entièrement libérées.

Le capital social d'un montant de 33.309.734 euros au 1er janvier 2010 a ainsi été porté à 33.325.734 euros à la clôture de l'exercice à la suite d'une augmentation de capital de 16.000 euros.

20.3 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale du 2 avril 2008 a donné l'autorisation au conseil d'administration d'attribuer 312 454 bons de souscription de part de créateur d'entreprise donnant droit à la souscription d'autant d'actions. Le conseil d'administration a consenti l'attribution de 150.000 BSPCE le 1er avril 2009 et l'attribution du solde (162.454 BSPCE) a été consentie par le conseil d'administration du 3 août 2009.

Au 31 décembre 2010, 8.000 BSPCE ont été exercés, justifiant une augmentation de capital de 16 K€.

20.4 Actions Propres

Aucune action propre n'a été émise au cours de l'année 2010.

20.5 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

NOTE 21 – DETTES FINANCIERES

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts auprès établis. de crédit	48 272	23 947
Autres emprunts et dettes assimilées	-	4
NON COURANT	48 272	23 951
Concours bancaires (trésorerie passive)	312	2 861
Intérêts courus non échus - passif	10	7
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	2 076	446
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	20	-
COURANT	2 424	3 315

Les dettes financières s'analysent comme suit :

Les emprunts et dettes financières correspondent :

- Aux Prêts Corporates de 8 M€ chez Thegero et 3 M€chez Voltalia.
- Aux prêts long terme des usines en exploitation :
 - o 6 M€ consenti à SIG Kourou
 - o 8.8 M€ souscrit par le parc solaire de Montsinéry 2009
 - o 12.2 M€ de prêt consenti au parc éolien de La Faye Energies (crédit-bail retraité)
 - o 8.1 M€ pour le parc éolien de de 3V Développement (crédit-bail retraité)
 - o 1.2 M€ pour les parcs solaires de Raiglezi en Grèce
- Au refinancement de Bio-Bar pour 1.5 M€.

21.1 Analyse par échéance

	31/12/2010	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 238	934	15 167	13 137
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	21 118	1 149	5 278	14 690
Concours bancaires courants	321	321	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	20	20	-	-
TOTAL	50 697	2 424	20 445	27 827

21.2 Analyse par taux

	31/12/2010	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 238	19 963	9 275
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	21 118	21 118	-
Concours bancaires courants	321	321	-
Autres emprunts et dettes assimilées	20	20	-
TOTAL	50 697	41 422	9 275

21.3 Analyse par devise

	31/12/2010	Euro (K EUR)	Real (K Real)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 238	28 827	412
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	21 118	21 118	-
Concours bancaires courants	321	321	-
Autres emprunts et dettes assimilées	20	20	-
TOTAL	50 697	50 285	412

21.4 Variation des dettes financières

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2010
Emprunts auprès établiss. de crédit	15 361	15 675	(2 233)	(885)	27 919
Crédit bail	8 586	12 812	-	(1 045)	20 354
Autres emprunts et dettes assimilées	4	-	(0)	(4)	-
NON COURANT	23 951	28 487	(2 233)	(1 933)	48 272
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 861	-	-	(2 550)	312
Intérêts courus non échus - passif	7	-	-	3	10
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	310	389	(310)	923	1 312
Crédit bail - part < 1 an	137	262	(784)	1 149	764
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	-	20	-	-	20
Intérêts courus sur emprunt	-	7	(4)	4	7
COURANT	3 315	678	(1 098)	(471)	2 424
TOTAL	27 266	29 165	(3 331)	(2 404)	50 697

NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2010, les intérêts minoritaires s'élèvent à 552 K€ (dont - 728 k€ de résultat pour l'exercice 2010).

NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

En euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	361 731	-1 959 534
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	361 731	-1 959 534
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	16 613 380	11 245 935
Résultat en euros par action	0,0218	-0,1742

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

Cette valeur moyenne a été déterminée sur la base des prix d'émission de l'augmentation de capital issue de l'exercice de 8.000 BSPCE.

Résultat dilué par action

En euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	361 731	-1 959 534
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat dilué par action	361 731	-1 959 534
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	16 613 380	11 245 935
Nombre d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	270 454	
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	16 883 834	11 245 935
Résultat dilué en euros par action	0,0214	-0,1742

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période.

Le nombre de BSPCE attribués par le Conseil d'administration et non exercés à la clôture 2010 est de 270.454 – il donne droit à autant d'actions.

NOTE 24 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Il n'y a pas d'avantage au personnel à la date de clôture des comptes. Au vu de la jeunesse de la société et de ses effectifs, aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2010.

NOTE 25 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes s'analysent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Autres provisions	1 021	1 318
Autres passifs long terme	3 179	3 192
Passifs non courants	4 200	4 510

NOTE 25.1 Provisions

La variation des provisions non courantes au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Autres provisions pour risques	998	357	(725)	630
Autres provisions pour charges	320	271	-	591
TOTAL	1 318	628	(725)	1 221

Les provisions pour risque et charges regroupent :

- la dépréciation statistique des en-cours sur les projets éoliens de risque de refus de PC (statistique 2007). Les parcs d'Argenteuil et Laignes sont dépréciés à 100 % (sociétés mises en sommeil).
- Les provisions pour charge couvrent :
 - le risque global de non réalisation de projets en Grèce pour un montant total de 520 K€ (dont 200 K€ dotés au cours de l'exercice 2010).
 - une provision pour grosses réparations dotée chez La Faye pour 71 K€.

Au cours de l'année 2010, un contentieux est né entre Volta Guyane et un prestataire situé en Guyane. A la date de l'arrêté des présents comptes, ce litige ne justifie pas la constitution de provisions pour risque compte tenu des éléments du dossier.

NOTE 25.2 Autres passifs long terme

	31/12/2010	31/12/2009
Complément de prix Isapoan	1 250	1 250
Dettes Lafaye	470	345
Etalement de la facturation Voltalia sur 3VD	908	1 009
Part > 1 an des subventions d'investissement	551	588
Autres passifs à long terme	3 179	3 192

NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES

Au 31 décembre 2010, les principales composantes de la dette fournisseur s'analysent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs et autres créditeurs	24 819	17 334
Autres passifs courants	3 738	1 212
Passifs courants	28 558	18 545

- Dettes liées à la construction en cours sur l'exercice 2010 pour un montant de 1.6 M€
- Dettes fournisseurs à hauteur de 13,4 M€
- Dette liée à l'acquisition des titres Volta Investissement pour 2,5 M€
- Dettes fiscales (principalement TVA) et sociales pour 2,7 M€
- Produits constatés d'avance (dont 3,4 M€ liés aux mises en place des montages Girardin chez SIG Mana et SIG Kourou)

NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au 31 décembre 2010, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par le Groupe.

NOTE 28 – Informations relative aux parties liées

28.1 Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations des mandataires sociaux et des membres du comité de direction générale étaient de 294 k€ au 31 décembre 2010.

28.2 Prêts consentis aux associés

Au 31 décembre 2010, il n'y pas eu de prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Engagements donnés

- **Conclusion d'un contrat de crédit bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 400 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur). Le solde du compte de réserve au 31.12.2010 était de 420 K€.
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'à l'expiration du contrat de crédit bail.
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur) : créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans, créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes, créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

- **Financement de l'usine Biomasse et solaire de Kourou**
 - Caution solidaire en garantie du prêt Long terme de la Financière OCEOR : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de la Financière OCEOR en garantie des obligations de l'emprunteur SNC SIG Kourou. Deux crédits ont été consentis par OCEOR : un crédit usine (6.159.147 EUR) et un crédit modules photovoltaïques (739.082 EUR).
 - Gage sans dépossession des équipements de l'usine au profit de Financière OCEOR en garantie des obligations de la société au titre du contrat de prêts consentis par Financière OCEOR en vue de l'acquisition de l'usine et de ses équipements.
 - Privilège de prêteur de Deniers de 1^{er} rang portant sur l'usine et les modules Photovoltaïques au profit de Financière OCEOR en garantie de ses obligations au titre des prêts consentis.
 - Engagement ferme et irrévocable de Voltalia Kourou de racheter de 100% des parts de la SNC SIG Kourou aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2008 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14.10 euros. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 4 744 K€ et un apport en compte courant d'associé pour 1 196 K€.

- **Financement du parc éolien de La Faye Energies**

- Nantissement des comptes bancaires ouverts auprès de la société Générale : compte de compensation, compte de construction et d'exploitation, compte de distribution, compte dédié et compte de dépôt GER au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Nantissement d'un compte de garantie pour 646 300€ ouvert dans les livres de la Société Générale, au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Cession de créances professionnelles (Notamment contrat EDF, contrats d'assurances,...)
- Nantissement de compte titres portant sur la totalité des actions détenues par chacun des associés dans le capital de la Société, ainsi que tous autres titres financiers qui seraient ultérieurement acquis ou souscrits par eux au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Des hypothèques d'un montant de 100.000 euros sur les Contrats de Bail relatifs aux Terrains
- Nantissement des comptes espèces spéciaux ouverts au nom de chacun des associés auprès de la Société Générale au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale

- **Financement du parc solaire de Montsinéry – Financement LT BPCE de 8.407 K€**

- Cession de créance professionnelle au profit de BPCE International et Outre-mer portant sur les créances détenues par la société sur son assureur au titre de la police d'assurance risque d'exploitation, d'EDF au titre du contrat de rachat d'électricité, et Voltalia au titre du contrat clé en main
- Gage de bien meuble portant sur les éléments constitutifs de la centrale au profit de BPCE International et Outre-mer
- Nantissement des 1325 actions de Volta Guyane au profit de BPCE International et outre-mer jusqu'au remboursement complet de l'emprunt
- Engagement ferme et irrévocable de Volta Guyane de racheter de 100% des parts de la SNC Montsinéry 2009 aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 29 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 29 décembre 2010 pour un prix de 1 euro. L'apport des investisseurs s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.249 K€.
- Garantie de bonne fin donnée à la SNC MONTSINERY 2009 : dans le cadre de l'agrément fiscal, et afin de protéger les investisseurs personnes physiques qui ont investi dans l'opération, VOLTALIA garantit la bonne fin de l'opération (jusqu'à la date de transfert de propriété de la centrale photovoltaïque par la SNC Montsinéry 2009 à Volta Guyane conformément au contrat de crédit-bail), à savoir principalement le respect des engagements pris par Volta Guyane auprès de la DGFIP.

- **Financement de la centrale Hydroélectrique de SIG Mana**

- Engagement ferme et irrévocable de la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin de racheter de 100% des parts de la SAS SIG MANA aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010 pour un prix de 0,1 euro. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.800 K€.

- **Garantie consentie pour le refinancement de Bio-Bar de 2.4 M€**

- Bio-Bar a consenti des cessions de créance professionnelle en garantie du prêt OSEO/Auxifip
 - o Convention de cession de créances professionnelles à titre de garantie eu profit de OSEO Financement et Auxifip dans le cadre du contrat d'achat d'électricité conclu avec EDF.
 - o Convention de cession de créances professionnelles à titre de garantie eu profit de OSEO Financement et Auxifip dans le cadre du contrat d'achat de chaleur conclu avec CAUVAL Industries.
- Gage du matériel constitutif de l'installation de cogénération dans le cadre du prêt OSEO Financement / Auxifip : l'ensemble des matériels (bâtiment chaufferie, bâtiment de préparation bois, distribution d'eau chaude) sont gagés au profit de OSEO / Auxifip jusqu'au remboursement complet du prêt.
- Caution solidaire : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de OSEO et Auxifip en garantie des obligations du prêt d'un montant de 2.400.000 euros en refinancement accordé à Bio-Bar en septembre 2008.
- Nantissement de droits sociaux : nantissement des 5.000 actions Bio-Bar détenues par Voltalia au profit du pool bancaire Oséo Financement et Auxifip

- **Garantie sur le contrat de développement participatif de Voltalia SA de 3 M€**

- Une retenue de garantie d'un montant de 150.000 euros est conservée par OSEO Financement comme gage espèces.

- **Garantie au profit de Thegero dans le cadre d'un financement bancaire**

- Voltalia a consenti depuis 2008 une garantie à sa filiale grecque Thegero d'un montant de 7.400.000 d'euros. Cette somme a été versée sur un compte nanti auprès de la banque Agrotiki Trapeza pour une durée de 6 mois à deux ans au taux Euribor 3M -0,10%.

- **Conventions d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune**

- Conventions consenties par Voltalia au profit de Bio-Bar à hauteur de 2 661 K€ pour couvrir les pertes des exercices 2006 à 2010. Ces abandons de créance sont tous assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

- **Caution solidaire en garantie de la ligne de crédit consentie à Voltalia do Brasil**
 - Voltalia SA a donné sa caution solidaire à HSBC Brésil en garantie de la ligne de crédit consentie à Voltalia do Brasil pour un montant total de 2.000 K€.
- **Caution solidaire en garantie du découvert autorisé de Bio-Bar**
 - Voltalia SA a consenti une caution solidaire au profit de BNP en garantie de la facilité de caisse de 50 K€ consentie à Bio-Bar.
- **Complément de Prix à verser aux actionnaires minoritaires de Volta Guyane**
 - Un complément de prix lié au productible réel du parc photovoltaïque de Volta Guyane si celui-ci est compris entre 1400 et 1600 heures annuelles, pourra être versé dans la limite d'un montant annuel maximum de 337.000 euros (qui correspond à 1600 heures). Ce complément sera dû annuellement pendant les 5 années suivant la mise en service industrielle du parc (soit à compter du 31 décembre 2010 jusqu'au 30 décembre 2015)

Engagements reçus

- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC SIG Kourou**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC SIG Kourou de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Voltalia Kourou, dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14,10 euros.
- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC Montsinéry 2009**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC Montsinéry 2009 de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Volta Guyane, dans un délai d'au minimum 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 1 euro.
- **Engagement ferme de vente des actions de SIG Mana**

Engagement ferme et irrévocable des actionnaires de SIG MANA de vendre 100% des actions qu'ils détiennent à la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010 pour un prix de 0,1 euro.
- **Découvert autorisé de Voltalia SA**
 - HSBC a autorisé pour une durée indéterminée une ligne de découvert d'un montant de 2.000 K€.
- **Contrat Chaleur conclu entre Bio-Bar et Cauval :**

Au terme du contrat (15 ans) de fourniture de chaleur de BIO BAR à CAUVAL, ce dernier devra :

 - Soit prolonger le contrat dans des conditions à convenir,
 - Soit racheter les installations à la valeur nette comptable.

- **Option d'achat consentie par 123Holding ISF :**

Engagement irrévocable de 123Holding ISF qui consent à Voltalia et Valorem l'option d'acheter la totalité des actions soit 2 200 actions détenues par 123Holding dans la société La Faye Energie.

En outre, une prime de 720.720 euros irrévocable et définitivement acquise sera versée en 6 échéances annuelles de 120.120 euros. Au 31 décembre 2010, la prime présente un solde de 480.480 euros dans les comptes de Voltalia SA. La dette correspondant à la prime à verser par Voltalia a été actualisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 et représente le montant de 434 K€.

NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

Effectif moyen au 31.12.2010	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Cadres dirigeants	1		1	3	5	2
Cadres	20	6	5	9	40	34
Non cadres	13	6	4	6	29	30
TOTAL 2010	34	12	10	18	74	66
TOTAL 2009	28	10	8	20	66	

Effectif réel au 31.12.2010	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Cadres dirigeants	2		1	3	6	2
Cadres	21	6	4	9	40	33
Non cadres	11	4	4	6	25	35
TOTAL 2010	34	10	9	18	71	70
TOTAL 2009	27	12	8	23	70	

NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires d'audit légal s'élève à 263 K€ au titre de l'exercice 2010.

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations effectuées par le groupe Voltalia, avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence sont comprises dans les comptes consolidés.

A la clôture 2010, la société n'avait aucun engagement bilanciel significatif vis-à-vis des parties liées. Hormis le montant évoqué dans la note 28, aucun autre engagement significatif n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2010 au niveau bilanciel, ni au niveau des charges courantes et non courantes.

NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- **Evolution tarifaire du photovoltaïque en France**

L'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 a fixé une baisse importante des tarifs d'achat pour les installations inférieures à 100 KW qui seront ajustés trimestriellement en fonction des volumes de projets déposés et des baisses de coûts attendues.

La mise en œuvre d'appels d'offres pour les installations de plus de 100 KWc est attendue au cours de l'exercice 2011.

Le cadre réglementaire de ces appels d'offre n'a pas encore été publié à la date du 28 avril 2011. De plus le dispositif prévoit la réalisation de 500 MW par an avec des rendez-vous d'évaluation réguliers.

Après une période de transition nécessaire à l'ajustement des stratégies d'entreprise liées à ce nouveau cadre réglementaire, il est estimé que le modèle économique de la filière connaîtra un regain d'intérêt grâce à une meilleure compétitivité des matériels qui permettra à terme de viser une parité réseau.